

Sondage sur la dotation Candidats

Confidentiel une fois rempli

Aux répondants du sondage,

Statistique Canada mène un Sondage-pilote sur la dotation au ncm de 12 Commission de la fonction publique (CFP). Un des rôles de la Commission est de surveiller l'intégrité des processus de dotation dans la fonction publique fédérale.

Les résultats du sondage seront utiles à la CFP à cette fin et lui fourniront des données clés sur les processus de nomination, les stratégies de dotation, les zones de compétition, etc. Les renseignements issus du sondage contribueront à identifier les domaines nécessitan des changements à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* ou les politiques connexes au moment de la révision prévue pour 2010.

Tous les renseignements qu'obtiendra Statistique Canada avec ce sondage sont protégés légalement en vertu de la *Loi sur la statistique*. Cette loi garantie que vos renseignements demeureront confidentielles et serviront uniquement à des fins statistiques et analytiques à l'échelon du ministère et de la fonction publique. Bien que votre participation soit volontaire, plus il y aura de participants, plus les résultats seront fiables et représentatifs du milieu de travail à l'échene de l'administration fédérale.

Nous sollicitons votre aide pour garantir que les processus par lesquels les personnes sont sélectionnées et promues soient fondés sur le mérite et l'impartialité et conformes aux principes d'équité, de transparence, d'accès et de représentativité.

Merci à l'avance de votre collaboration,

Maria Barrado.

Présidente

Commission de la fonction publique

Veuillez lire les instructions et définitions qui se trouvent sur la prochaine page avant de commencer.

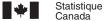


Quand vous aurez rempli le questionnaire, veuillez le mettre dans **l'enveloppe-réponse affranchie**, la sceller et nous retourner celle-ci à Statistique Canada.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Internet

http://www.statcan.ca/english/survey/other/sos_f.htm

8-5300-600: 2007-08-15 SQC/SSD-040-75430



Canadä

INSTRUCTIONS

Veuillez consulter le glossaire à la fin de ce questionnaire si certains des termes techniques utilisés vous semblent incertains.

Comment remplir ce questionnaire

Avec un stylo à encre noire ou bleue :

Cochez la bonne catégorie



OU écrire en lettres moulées

DÉFINITIONS

Processus de dotation est constitué de tout processus ou de toute mesure de dotation dont la résultante devait être une ou plusieurs no minations (offre de postes) à l'intérieur de la fonction publique ou menant à une en bauche dans la fonction publique. Celuici peut impliquer un changement dans le groupe et/ou niveau du poste (p. ex. CR-03 à CR-05), et/ou un changement de statut d'emploi (p. ex., durée déterminée à indéterminée).

Exclure de cette définition pour fin de ce sondage: Les processus de dotation pour mutations, employés occasionnels, consultants et positions intérimaires, changements de groupe et/ou niveau résultant de reclassification de poste pour plusieurs employés à la fois, promotions fondées sur les qualités du titulaire, promotions au terme d'une formation ou d'un programme de développement particulier et conversions automatiques de poste de durée déterminée à indéterminée.

Note:

Il est impor ant que vous répondiez en fonction du plus récent processus de dotation qui a pris fin pour vous (tien que vous pouvez avoir l'impression que ce dernier processus n'est pas typique de votre propre expénace). La taille d'échantillon de ce sondage assurera qu'une fois que tous les répondants auront sélectionné le dernier processus qui a pris fin, les différentes situations encourues par les fonctionnaires seront correctement représentées.

'Qui a pris fin pour vous' inclut plusieurs résultats possibles, tel que avoir été nommé, s'être qualifié mais non nommé, ne plus être considéré, être placé dans un bassin d'individus pour référence ou considération future, ou apprendre que le processus a été annulé et que le poste n'a pas été offert.

 Pour alléger le questionnaire, le genre masculin est employé la plupart du temps pour désigner à la fois les hommes et les femmes.

A1. Au cours des 6 derniers mois, avez-vous participé à un processus de dotation comme décrit précédemment qu'il ait résulté en une nomination ou non?							
(Si vous avez participé à plus d'un processus de dotation dans les derniers 6 derniers mois, veuillez répondre pour le plus récent processus de dotation qui a pris fin pour vous.) Oui							
² Non ▶ Pul	dotation en pa	rticulier, vous r	erche d'individus qu 'êtes pas tenu de c nse affranchie, la sc	ontinuer. Veuillez	mettre votre ques-		
			ir pris le temps de r				
A2. Avez-vous volontair	A2. Avez-vous volontairement abandonné avant la fin de ce processus?						
de tiol	dotation en pa nnaire dans l'e	rticulier, vous r nveloppe-répor	erche d'individus qu 'êtes pas tenu de c nse affranchie, la sc ir pris le temps de r	ontinuer. Veuillez eller et novs (eto)	mettre votre ques- irner celle-ci à		
Non Sta	<u> </u>		· · ·				
SECTION B - Iden	tification	du process	sus				
La série de questions dotation auquel vous a					ocessus de		
B1. Veuillez indiquer le	groupe profess	sionnel du/des p	ooste(s) à pourvoir p	our ce processus	de dotation.		
01 O AC 1	4 O CX	²⁷ O FO	40 LS	⁵³ O PI	66 O ST		
02 O AG 1	5 DA	28 O FR	41 O MA	54 O PL	67 O SW		
03 O AI 1	6 ODD	²⁹ O FS	42 MD	55 PM	68 O TI		
04 O AO 1	7 O DE	30 (C) GL	43 () MT	⁵⁶ PR	⁶⁹ O TR		
05 AR 1	8 O DS	3. () GS	44 O ND	57 O PS	⁷⁰ O UT		
06 O AS 1	9 () ED	GT GT	45 NU	58 PY	⁷¹ O VM		
07 O AU 2	O FG	33 () GX	46 OE	59 () RO	⁷² WP		
08 () BI 2	1 () EL	34 () HP	47 OM	60 O SC	⁷³ Autre		
09 O CH 2		³⁵ HR	48 OP	61 O SE			
10 CM 2	ES	³⁶ O HS	49 O PC	62 () SG			
	4 DEU	³⁷ () IS	50 O PE	63 () SI			
12 O CR 2		38 () LA	51 O PG	64 () SO			
	6 O FI	39 O LI	52 O PH	65 () SR			
<u> </u>	B2. Veuillez indiquer le niveau du groupe professionnel du/des poste(s).						
a) Veuillez indiquer	a) Veuillez indiquer le niveau du groupe b) Veuillez indiquer s'il y a lieu l'acronyme du						
professionnel. <u>sous-groupe</u> de 3 lettres.							
¹ Ne s'applique pas							
B3. Était-ce un processus de dotation pour?							
1 un poste à durée déterminée							
² un poste à durée indéterminée (permanent)							

SECTION A - Processus de dotation

B4. Dans quelle région était/étaient situé(s) le/les poste(s) à pourvoir?								
⁰¹ Plusieurs régions à l'intérieur du Canada								
02 Région de la capitale nationale								
O3 Atlantique								
04 Québec								
⁰⁵ Ontario								
Of Prairies, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest								
Olombie-Britannique, Yukon								
⁰⁸ À l'extérieur du Canada								
B5. Est-ce que c'était un processus de dotation annoncé (avec concours)?	\dashv							
Bo. Est-de que d'était un processus de dotation armonde (avec concours):								
1 Oui								
² ○ Non Passez à la question B7								
B6. Était-ce un processus de dotation annoncé pour?								
1 Un poste								
Plusieurs postes Passez à la Section C								
	\dashv							
B7. Pour quel type de processus de dotation non annonce était-ce?								
Une reclassification sur une base il dividuelle du groupe et/ou du niveau de votre poste								
2 Autre processus non annoncé veuillez préciser								
	_							
SECTION C - Situation comploi								
Dans cette section, nous vous demandons des questions à propos de votre situation d'emploi avant ce processus de dotation de référence.								
Note: Pour les questions suivantes, l'énoncé « avant que ce processus de dotation ait	\exists							
pris fin pour yous » désigne le moment où votre participation dans ce processus s'est tern inée, peut importe le résultat de votre participation.								
	\dashv							
C1. Quel étal votre statut d'emploi <u>avant</u> que ce processus de dotation ait pris fin pour vous?								
01 Employé au sein de la fonction publique fédérale								
Employé au sein du gouvernement fédéral mais à l'extérieur de la fonction publique fédérale (p. ex. l'ARC, l'ACIA, les Forces canadiennes, le cabinet ministériel, etc.)								
03 Employé contractuel ou consultant pour la fonction publique fédérale Passez à la question C1	1							
Employé à l'extérieur du gouvernement fédéral (p. ex., dans le secteur Passez à la Section D non gouvernemental ou privé ou travailleur autonome)								
65 Étudiant Prive ou travailleur autonome) Passez à la Section D								
06 ◯ Sans emploi ▶ Passez à la Section D								

C2. Veuillez indiqu	er votre groupe pro	ofessionnel avant q	ue ce prod	cessus c	de dotation	ait pris	fin pour vo	ous.
(Pour un poste	intérimaire, indiqu	iez le groupe précé	édent ce po	oste par	intérim.)			
01 O AC	14 CX	²⁷ O FO	40	LS	53	PI	66	ST
02 O AG	15 DA	²⁸ O FR	41	MA	54	PL	67	SW
03 O AI	16 O DD	²⁹ O FS	42	MD	55	PM	68	TI
04 O AO	17 O DE	³⁰ GL	43	MT	56	PR	69	TR
⁰⁵ AR	18 O DS	³¹ GS	44	ND	57	PS	70	UT
⁰⁶ AS	19 C ED	32 O GT	45	NU	58	PY	71	VM
07 O AU	²⁰ C EG	³³ GX	46	OE	59	RO	72	WP
⁰⁸ ○ BI	²¹ C EL	³⁴ O HP	47	ОМ	60	SC	73	Autre
⁰⁹ ○ CH	22 O EN	³⁵ O HR	48	OP	61	SL		
¹⁰ CM	²³ O ES	³⁶ O HS	49	PC	62	SG		
¹¹	²⁴ O EU	³⁷ O IS	50	PE	63	SI		
12 CR	25 EX	³⁸ O LA	51	PG	64	SO		
13 CS	²⁶ FI	³⁹ LI	52	PĤ	65	SR		
C3. Veuillez indique	er votre niveau noi	ur ce aroune profes	ssionnel a	= nom	ent			
		uez le niveau précé						
	quer le niveau de \	votre groupe			•		ronyme du	
professionne	∌1.		sous-g	groupe c	de 3 lettres	•		
			, LIL					
			1	Ne s'a	applique pa	S		
C4. Quel était votre statut d'emploi <u>avant que re</u> processus de dotation ait pris fin pour vous?								
1 Nomm	ıé pour une périod∈	inuáterminée (perr	nanent)					
	né pour une periode		···ai··o···ic)					
		- seterrimee						
Embio	yé occasionne!							
Statut	de bénéfic aire de p	oriorité						
C5. Avez-vous obte								
présentant, ave	e succès, une der	mande d'emploi lor	s d'un pro	cessus (de dotation	n annon	icé (concou	ırs)?
¹ Dui								
² Non								
C6. Est-ce que vot	re poste à ce mom	nent faisait partie de	e l'une des	catégo	ries suivan	ites?		
	s les réponses qui			Ü				
¹ Poste	intérimaire							
² Affects	ation ou détacheme	ent	•	Passe	z à la que	stion C	10	
		e formation spécifiqu	ue 🕨	Passe	z à la ques	stion C	10	
ou d'u	n programme de pe , PSG, CAP)				•			
4 0 "	e de ces réponses		•	Passe	z à la que:	stion C	10	

	. Depuis combien de mois occupiez-vous ce poste intérimaire lorsque ce processus de dotation s'est terminé pour vous?			
	s est terrime pour vous:			
C8.	Ce poste intérimaire a-t-il été renouvelé à un moment donné?			
	1 Oui			
	² Non			
C9.	Aviez-vous remplacé une personne qui ne réintégrait pas son poste?			
	Oui Non			
C10	O NOT			
C 10.	Dans quelle région avez-vous travaillé <u>avant</u> que ce processus de dotation ait pris fin ocur vous? On Région de la capitale nationale			
	O2 Atlantique			
	03 Québec			
	04 Ontario			
	Prairies, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest			
	Of Colombie-Britannique, Yukon			
	07 À l'extérieur du Canada			
C11.	Où étiez-vous employé?			
	Dans la même unité de travail gén rale que celle du poste à être comblé			
	Dans le même ministère (c. ganisme), mais dans une autre unité de travail			
	Dans un organisme indépendant affilié au ministère où le poste était silué			
	Dans un autre ministère (organisme) Passez à la Section D			
C12.	En quelle année evez-vous commencé à travailler à ce poste?			
	année			
	7			
C13.	Quelle période mensuelle était-ce?			
	¹ Janvier-mars			
	² Avril-juin			
	3 Juillet-septembre			
	4 Octobre-décembre			
	⁷ Ne sais pas			
l				

SEC	TION D - Accéder le processus					
	e série de questions permet d'avoir une meilleure idée de la façon dont les gens prennent naissance et accèdent à des emplois au sein de la fonction publique.					
D1.	Comment avez-vous pris connaissance <u>pour la première fois</u> du processus de dotation en particulier?					
	À partir d'un avis de poste à doter sur un site Web du gouvernement du Canada ou par un service d'avis électroniques fourni par un site Web du gouvernement					
	 À partir d'une note de service, d'un courriel ou sur un babillard circulant seulement à l'intérieur du ministère (organisme) 					
	À partir d'une publicité imprimée, d'un dépliant ou à d'un avis de poste à doter à l'intention du grand public (p. ex., dans un journal)					
	Après m'être adressé à un collègue en relation avec l'unité de travail ou suite à l'envoi d'une lettre d'intérêt non sollicité					
	⁰⁵ J'ai été recommandé par le système d'administration des priorités					
	Of J'ai été informé par un collègue de l'unité de travail					
	J'ai été informé des possibilités d'emploi par une personne de l'extérieur de mon unité de travail					
	O8 Autre, veuillez préciser					
D2.	Si ce processus de dotation était de type non annoncé Pass z à la Section E					
	Autrement, passez à la question suivante.					
D3.	Comment évalueriez-vous vos chances de découvrir cette possibilité de poste comparativement à d'autres personnes admissibles possédant des qualifications similaires?					
	1 Moins de chances					
	² À peu près les mêmes chances					
	3 Davantage de chances					
	7 Ne sais pas					
D4.	Qui était admissible à poser sa candidature à ce processus?					
	Fonctionnaire: et membres du public en général					
	02 Fonction raires seulement					
	Employés de 2 ou plus ministères (organismes) spécifiques					
	04 Fmp oyés de mon ministère (organisme) seulement					
	⁰⁵ Employés de mon unité de travail seulement					
	O6 Autre, veuillez préciser					
	97 Ne sais pas					
D5.	Dans quelle mesure diriez-vous que vous avez posé votre candidature à ce processus de dotation simplement comme pratique ou expérience?					
	Pas du tout					
	2 Dans une certaine mesure					
	3 En grande partie					

•
D6. Durant la période où vous étiez candidat dans le cadre du processus de dotation, pour combien d'autres processus, attendiez-vous des nouvelles que ce soit des postes au sein de la fonction publique ou ailleurs? (p. ex., il peut s'agir de postes pour lesquels vous aviez déjà posé votre candidature, soit avant ou après avoir postulé pour ce processus de dotation.) 1
SECTION E - Évaluation et sélection
Dans cette série de questions, on examine les facteurs qui ont permis d'évaluer votre mérite pour le poste et de vous sélectionner parmi les divers autres candidats potentiels.
Examen / Évaluation il s'agit de tout examen ou toute évaluation qui a pu faire partie de ce processus de dotation (p. ex., test écrit, entrevue orale ou la vérification de vos références).
Vous pourriez avoir entrepris des examens/évaluations pour ce poste de référence en particulier. Vous pourriez aussi avoir entrepris des examens qui découlaient de ce processus de dotation ou qui auraient menés à celui-ci (par ex., en tant que portion d'une entrée dans un bassin de candidats partiellement évalués). Veuillez également inclure ces types d'examens.
E1. Tous les éléments d'évaluation pris en considération, avez-vous fait l'objet d'une évaluation formelle pour ce processus de dotation?
1 Oui
² Non ▶ Passez à la question F1
E2. Parmi les catégories de tests suivantes, lesquelles ont été utilisées?
(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent. Veuillez noter qu'une seule catégorie doit être choisie pour chaque examen/évaluation que vous avez entrepris.)
Examen écrit des connaissances
Examen d'a titude générale ou test d'habilité cognitive
03 Crest c'e compétence en écriture
Un examen standardisé qui simule le rendement au travail (Exercice « in-basket », exercice de simulation)
Discription of the contract of
6 Évaluation de la langue seconde (examen oral ou écrit)
On Autres genres d'examens écrits
OB Aucune de ces réponses

E3. Au meilleur de votre connaissance, quelles autres sources d'information parmi les suivantes ont été utilisées? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)					
⁰¹ Vérification des références					
02 Rétroaction à 360 degrés					
03 Rencontre informelle avec le gestionnaire d'embauche					
04 Rapport sur le rendement / l'évaluation de l'employé					
05 Présentation du portfolio					
06 Évaluation académique ou relevé de notes			^		
07 Aucune de ces réponses					
97 Ne sais pas			>		
E4. Avez-vous demandé des mesures d'adaptation pour une incapaci	ité lors de ν	otre évalua	ation?		
¹ Oui					
² Non ▶ Passez à la question E6					
<u> S</u> Y					
E5. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait des mesures d'adaptation fournies?					
1 Pas du tout					
² Dans une certaine mesure					
3 En grande partie					
E6. Avez-vous été évalué dans la lang le officielle de votre choix?					
1 Entièrement					
² Partiellement					
³ Pas du tout					
	Pas du tout ou très peu	Dans une certaine mesure	En grande partie	Ne sais pas	

ROD	Pas du tout ou très peu	Dans une certaine mesure	En grande partie	Ne sais pas
E7. Dans quelle mesure estimez-vous que les connaissances, les compétences ou les capacités pour lesquelles on vous a évalué sont reliées aux exigences réelles du poste?	1	2	3	7
E8. Dans quelle mesure estimez-vous que les méthodes d'évalua ou tests utilisés vous ont permis de démontrer vos capacités à occuper le/les poste(s)?	1 (2	3	7
E9. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait des informations que l'on vous a fournies au préalable au sujet du type d'évaluation prévu? (p. ex., description de l'examen, documen de préparation à l'examen)	1 <u> </u>	2	3	7

		Pas du tout ou très peu	Dans une certaine mesure	En grande partie	Ne sais pas
E10.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que vos connaissances générales ou spécialisées aient joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E11.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que vos connaissances générales ou spécialisées aient été évaluées de façon juste?	1	2	3	7
E12.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que vos capacités ou vos compétences spécialisées aient joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E13.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que vos capacités ou vos compétences spécialisées aient été évaluées de façon juste?	1	2	3	7
E14.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que votre formation ou vos études aient joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E15.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que votre formation ou vos études aient été évaluées de façon juste?	10	2	3	7
E16.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que vos qualités personnelles ou votre aisance avec l'équipe de travail aient joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E17.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que vos qualités personnelles ou votre aisance avec l'équipe de travail o t été évaluées ou considérées de façon juste?	1	2	3	7
E18.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure crevez-vous que votre expérience de travail ou vos antécédente ain, joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E19.	En ce qui vous concerne, croyez-vo us que a votre expérience de travail ou vos antécédents aient é. é évaluée de façon juste?	1	2	3	7
E20.	En ce qui vous concerne, dans que le mesure croyez-vous que la connaissance que le gestic nnaire d'embauche avait de votre précédent rendement au trav. il ait joué un rôle important dans le dénouement de ce concessus de dotation?	1	2	3	7
E21.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que la connaissance que le gestionn aire c'empauche avait de votre précédent rendement au travail air c'te évaluée ou considérée de façon juste dans votre cas?	1	2	3	7
E22.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que votre familiarité avec l'unité de travail ou les projets de celle-ci ait joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E23.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que votre familiarité avec l'unité de travail ou les projets de celle-ci ait été évaluée de façon juste dans votre cas?	1	2	3	7
E24.	En ce qui vous concerne, dans quelle mesure croyez-vous que votre potentiel pour de plus grandes responsabilités ait joué un rôle important dans le dénouement de ce processus de dotation?	1	2	3	7
E25.	En ce qui vous concerne, croyez-vous que votre potentiel pour de plus grandes responsabilités ait été évalué de façon juste dans votre cas?	1	2	3	7

SECTION F - Comment le processus s'est terminé				
Cette	e section examine la façon dont le processus a pris fin pour vous personnellement.			
jusqu vous	ps total écoulé est le temps écoulé entre le moment où vous avez postulé à ce processus de dotation d'à ce que ce processus ait pris fin pour vous, que le processus ait résulté ou non en une nomination. Si avez été nommé, le début du processus correspond au jour où vous avez posé votre candidature et la u processus au jour où vous vous êtes présenté à votre nouveau poste.			
F1.	Si ce processus de dotation était de type non annoncé Passez à la question F7			
	Autrement, passez à la question suivante.			
F2.	En mois, quel a été le temps total écoulé pour ce processus de dotation?			
	7 Ne sais pas			
F3.	Comment avez-vous trouvé le temps total écoulé requis pour ce processus de dotation?			
	¹ Très acceptable			
	² Acceptable			
	Relativement acceptable			
	Pas acceptable			
	5 Tout à fait inacceptable			
F4.	Avez-vous été présélectionné?			
	¹ Oui			
	2 Non Passez à la Section G			
F5.	Avez-vous été réputé qualifié particulièrement pour ce poste de référence? (C'est-à-dire avez-vous réussi toutes les méthodes d'évaluation utilisées dans le cadre de ce processus de dotation.)			
	Oui Passez à la question F7			
	² Non			
F6.	Avez-vous éte ejouté à un bassin de candidats considérés entièrement évalués ou partiellement évalués on vue d'un certain nombre de postes à pourvoir?			
	¹ Oui			
	² Non			
	7 Ne sais pas			
F7.	Le processus a-t-il été interrompu avant la fin? (P. ex., processus a été arrêté avant qu'une décision ne soit prise quant à la nomination.)			
	1 Oui ▶ Passez à la Section G			
	² Non			
	7 Ne sais pas			

F8.	Avez-vous reçu une offre de nomination à la suite de ce processus de dotation?
	¹ Oui
	² Non ▶ Passez à la Section G
F9.	Avez-vous accepté celle-ci?
	Oui ► Passez à la question F11
	² Non
F10.	Parmi les raisons suivantes, laquelle vous a mené à refuser cettre offre?
	Je n'étais pas vraiment intéressé ou j'ai perdu l'intérêt pour le poste
	L'offre de nomination est venue après que j'ai déjà accepté un autre poste
	Les conditions d'emploi n'étaient pas convenables
	4 Aucune de ces réponses
F11.	D'après votre expérience, dans quelle mesure est-ce que les exigences actuelles de l'emploi concordent avec la description apparaissant dans tous les documents imprimés ou affichés que vous avez reçue avant ce processus de dotation?
	1 Pas du tout
	² Dans une certaine mesure
	3 En grande partie
	7 Ne sais pas
SEC	TION G - Discussion informelle
ils pe ou a discu	cussion informelle: Dès que les candidais ne sont plus considérés pour une nomination, euvent, s'ils le désirent, demander une discussion informelle avec le gestionnaire d'embauche vec le comité d'évaluation pour comprendre ce qui a justifié la décision qui a été prise. Une ussion informelle au sujet du processus peut aussi être demandée par les candidats qui sont sidérés.
G1.	Si ce processus de dotation était de type non annoncé Passez à la Section H
	Autrement, passez à la ruestion suivante.
G2.	Avez-vous eu une discussion informelle avec le gestionnaire d'embauche à un moment ou à un autre durant ce processus de dotation?
	¹ Ciui
	² Non ▶ Passez à la Section H
G3.	Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du dénouement de cette discussion?
	Dans une large mesure
	Dans une certaine mesure
	Pas du tout
G4.	Dans quelle mesure avez-vous été satisfait de la rapidité à obtenir cette discussion?
	Dans une large mesure
	² Dans une certaine mesure
	³ Pas du tout

G5.	G5. Avez-vous été réintégré dans le processus à la suite de cette discussion?					
	Oui					
	² Non					
	Ne s'applique pas					
SEC	TION H - Renseignements généraux	7				
H1.	Travaillez-vous présentement pour le ministère (orga		inscrit sur la première page?			
	1 0	,				
	Oui Passez à la question H3 Non					
	Non					
	Pour quel ministère (organisme) travaillez-vous prése	entemer	nt?			
	O1 Agence canadienne de développement international	22	Industrie Cana ia			
	02 Agence de développement économique du	23	Justice Canada			
	Canada pour les régions du Québec Os Agence de la fenction publique du Canada	24	Ministère de la Défense nationale			
	Agence de la lonction publique du Canada	25	Ministere des Affaires étrangères et Commerce international			
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	26	Ministère des Affaires indiennes et			
	05 Agence de santé publique du Canada	7	du Nord Canada			
	06 Agence des services frontaliers du Canada	28	Ministère des Anciens combattants Canada Ministère des Finances Canada			
	07 Agence spatiale canadienne	29	Ministère des Pêches et Océans Canada			
	08 Agriculture et Agroalimentaire Canada	30	Ministère du Patrimoine canadien			
	9 Bibliothèques et Archives Cal 30a	31				
	10 Bureau du Conseil privé	32	Passeport Canada			
	Bureau du surintendant des institutions financières		Ressources humaines et Développement social			
	12 Citoyenneté et Immigration Canada	33	Ressources naturelles Canada			
	13 Commission canadienne du grain	34	Santé Canada			
	14 Commission de la fonction publique du	35	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada			
	Conada 15 Commission de l'Immigration et	36	Sécurité publique et Protection civile Canada			
	Commission de l'Immigration et du statut de réfugié	37	Service administratif des tribunaux			
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	38	judiciaires			
	17 Diversification de l'économie de l'ouest	39	Service Canada			
	Canada 18 Écolo do la fonction publique du Canada	40	Service correctionnel du Canada			
	20 Cole de la loriction publique du Carlada	41	Statistique Canada			
	Ciections Canada	42	Transports Canada			
	20 Environnement Canada 21 Gendarmerie royale du Canada	72	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada			
	Gendarmerie royale du Canada	43	Autre			

H3.	Quelle est votre expérience globale en matière de dotation, que ce soit à titre de gestionnaire d'embauche, de membre d'un comité d'évaluation (ou d'un comité de sélection sous la précédente (LEFP) ou d'employé des ressources humaines?
	1 Aucune
	² Une petite somme d'expérience
	Une somme moyenne d'expérience
	4 Une somme considérable d'expérience
H4.	Au total, depuis combien d'années travaillez-vous à la fonction publique?
	1 Moins de 3 ans
	² 3 à 10 ans
	³ 11 à 20 ans
	4 Plus de 20 ans
H5.	Quel est votre groupe d'âge?
	¹ 29 ans et moins
	² 30 à 39 ans
	³ 40 à 49 ans
	⁴
	5 55 ans et plus
H6.	Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?
	Diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) ou moins
	O2 Certificat ou diplôme d'une école de métier
	Ocertificat ou diplôme dun collège communautaire, d'un cégep, d'un institut de technologie, d'une école d'infirmières, etc.
	O4 Certificat or diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
	05 Baccalauréai (p. ex., B.A., B. Sc.)
	Orade professionnel (p. ex LL.B., diplôme en médecine, en art dentaire, en inedecine vétérinaire ou en optométrie [M.D., D.D.S., D.M.V. ou doctorat en optométrie])
	07 Niaîtrise (p. ex., M.A., M.Sc., M.Ed.)
	Doctorat (p. ex., Ph. D., D.Sc., D.Ed.)
	09 Autre niveau complété, veuillez préciser
H7.	Quel est votre sexe?
	¹ Homme
	² Femme

H8.	Êtes-vous un(e) Autochtone? (Un Autochtone est un Indien de l'Amérique du Nord ou un membre des Premières nations, un Métis ou un Inuit. Les Indiens de l'Amérique du Nord ou les membres des Premières nations incluent les Indiens de plein droit ou inscrits, les Indiens visés par un traité ainsi que les Indiens non inscrits.)
	Oui Non
H9.	Êtes-vous membre d'une minorité visible? (Au Canada, il s'agit d'une personne [autre qu'un(e) Autochtone] qui n'appartient pas à la race blanche, peu importe l'endroit où elle est née – par exemple Noir, Chinois, Philippin, Japonais, Coréen, personne originaire d'Asie du Sud ou des Indes orientales, d'Asie du Sud-Est ou d'Asie occidentale qui n'est pas de race blanche, Nord-Africain ou Arabe, Latino-Américain qui n'est pas de race blanche, personne d'origine mixte [dont l'un des parents fait partie de l'un des groupes de cette liste] ou membre d'un autre groupe de minorités visibles.)
	1 Oui
	² Non
H10.	Êtes-vous une personne handicapée? (On entend par « personne handicapée » une personne atteinte d'une incapacité à long terme ou récurrente [incapacité physique, mentale, sensorielle, d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage] et qui estime être désavantagée sur le plan de l'emploi en raison oc cette incapacité ou qu'un employeur, actuel ou potentiel, est susceptible de la considérer comme dé avorisée sur le plan de l'emploi en raison de cette incapacité, de même qu'une personne dont les limitations to octionnelles imputables à son incapacité ont été compensées pour lui permettre d'exercer son emploi ou de s'adapter à son lieu de travail actuel.)
	1 Oui
	² Non
H11.	Avez-vous indiqué que vous étiez membre d'un cles groupes désignés d'équité en matière d'emploi indiqué ci-haut au moment où vous avez posé votre candidature pour ce processus de dotation? Oui Non Ne s'applique pas
H12.	Statistique Canada a concluir ne entente avec la Commission de la fonction publique (CFP) afin de lui transmettre les rense ignements tirés de cette enquête. Ni votre nom ou autres identificateurs uniques ne seront divulgués à la CFP. La CFP s'est engagée à préserver le caractère confidentiel de tous les renseignements qui lui seront fournis et à s'en servir uniquement à des fins statistiques et analytiques au niveau du ministe e et de la fonction publique dans son ensemble. Autorisez-vous S'atistique Canada à transmettre vos réponses à la Commission de la fonction publique? Oui Non
H13.	N'hésitez pas à utiliser l'espace ci-dessous pour inscrire vos commentaires concernant votre expérience par rapport à la mesure de dotation.

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce sondage concernant votre expérience à ce processus de dotation. Votre contribution est essentielle pour assurer l'intégrité générale des processus de dotation au sein de la fonction publique fédérale.

Glossaire

Affectation: Poste temporaire, du même niveau et au sein du même ministère ou organisme, dans le cadre duquel l'employé ou l'employée accomplit les tâches liées à un poste existant ou à un projet spécial.

Autochtone : Un Autochtone est un Indien de l'Amérique du Nord ou un membre des Premières nations, un Métis ou un Inuit. Les Indiens de l'Amérique du Nord ou les membres des Premières nations incluent les Indiens de plein droit ou inscrits, les Indiens visés par un traité ainsi que les Indiens non inscrits.

Bassin (individus évalués et partiellement évalués) : Un groupe de candidats pour une considération future qui ont été évalués selon au moins un des critères de mérite communs à un certain nombre de postes. Les personnes dans le bassin peuvent passer une évaluation supplémentaire selon les critères de mérite restants au fur et à mesure que des postes à pourvoir se libèrent.

Bassin de candidats pré qualifiés : Un bassin de candidats entièrement évalués et qualifiés. Un PPC est un mécanisme de dotation efficace pour les candidats et les gestionnaires, étant donné qu'il fournit une source de personnes qui ont été évaluées sous tous les angles selon les exigences propres à un poste ou pour des postes similaires au sein du même groupe et niveau professionnels.

Bénéficiaire de priorités / statut : Un répertoire d'employés nommés pour une durée indéterminée pour l'ensemble de la fonction publique et qui ont dû quitter leur poste, et plusieurs autres types de personnes (n. ex. anciens combattants, anciens employés de cobinets ministériels) dont la candidature obtient la préference sur celle des autres candidats aux fins d'une nomination, s'ils sont qualifiés pour le poste. Ce répertoire d'employés bénéficiant d'un statut de Lánáficiaire de priorité est administré par la Commission de la fonction publique (CFP) et est utilisé pour trauver les personnes correspondantes aux postes pour les quels elles peuvent être nommées.

Consultant (poste): Un poste pour un professionnel qui fournit des conseils cons un domaine particulier d'expertise. Il peut être à son compte ou travailler pour une entreprise de consultation, habituellement avec plusieurs clients diffe ents.

Conversion of position terme à indéterminé: Sous la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP), les postes à durée déterminée doivent être convertis à des statuts indéterminés s'ils sont prolongés ou renouvelés en sus de 3 années d'emploi continu à l'intérieur du même ministère. Le changement de statut d'emploi de déterminé à indéterminé résulte du passage d'une période de temps déterminée au préalable plutôt que d'une évaluation par rapport à un critère de mérite.

Détachement : Affectation pour une durée limitée dans un autre ministère ou organisme. (Voir « affectation »)

Discussion informelle : Dès que les candidats ne sont plus considérés pour une nomination, ils peuvent, s'ils le désirent, demander une discussion informelle avec le gestionnaire d'embauche ou avec le comité d'évaluation pour comprendre ce qui a justifié la décision qui a été prise. Une discussion informelle au sujet du processus peut aussi être demandée par les candidats qui sont considérés.

Exercice de simulation ou « in-basket » : Exercices qui permettent d'évaluer le comportement et/ou le raisonnement du candidat à l'aide d'activités écrites et/ou orales qui tentent de reproduire le contexte réel de l'emploi en plaçant le candidat dans le rôle du titulaire du poste. Il s'agit d'examens normalisée notés selon un gabarit (soulignons que les exercices de simulation sont effectués par des examinate urs professionnels et que les simulations sont notées par le comité d'évaluation) et qui diffèrent des questions ou scénarios hypothétiques susceptibles de surgir lans le cadre d'une entrevue.

Fin du processus: Cignifie que le processus a pris pour vous, soit que vous ayez reçu une offre de nomination, soit que vous soyez inscrit dans un bassin de candidats ou dans un expertoire de personnes qualifiées en vue d'un futur poste éventuel, soit que vous ayez été avisé que votre candidature n'avait pas été retenue ou encore que la processus ait été prématurément terminé avant qu'une décision soit prise.

Fonction publique fédérale: Cette expression uésigne tous les ministères, organismes, commissions ou administrations régis en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP). Cette désignation ne vise pas les organismes qui ont été ou sont devenus des employeurs distincts comme l'ARC, l'ACIA, Parcs Canada) ni les Forces canadiennes ou le groupe de membres non civils de la GRC. Dans certains cas, cela peut comprendre les administrations qui sont à nouveau régies par la LEFP (p. ex. l'Agence des services frontaliers du Canada).

Gestionnaire d'embauche : Par définition, la personne qui préside le comité d'évaluation (comité de sélection sous la précédente Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP)) dans le cas des processus annoncés (concours) ou fournit la justification écrite dans le cas des processus non annoncés (qui ne sont pas des concours).

Identificateurs uniques : Toute information vous concernant qui est unique (c.-à-d. vos nom, numéro de téléphone, adresse électronique, etc.), qui permettrait aux personnes interrogées d'être identifiées individuellement.

LEFP: Loi sur l'emploi dans la fonction publique. La LEFP, qui est entrée en vigueur le 31 décembre 2005, remplace la LEFP qui s'appliquait auparavant.

Membre des groupes d'équité en matière d'emploi : Personne qui satisfait aux critères d'un ou de plusieurs des quatre groupes (femme, personne handicapée, membre d'une minorité visible, Autochtone) désignés en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Mérite pour le poste : Sous l'actuelle loi de l'emploi dans la fonction publique, le mérite inclut les qualifications essentielles et les autres critères de mérite. Les qualifications essentielles sont nécessaires pour exécuter le travail et une personne doit y répondre afin d'être nommée. Parmi les autres critères de mérite, on trouve les qualifications jugées comme constituant un atout (p. ex. expérience ou formation dans un domaine donné), la satisfaction des exigences opérationnelles nécessaires (p. ex. disponibilité pour le travail par postes) ou la possibilité de répondre à des besoins organisationnels généraux indiqués par l'administrateur général (p. ex. diversité).

Minorité visible: Au Canada, il s'agit d'une personne [autre qu'un(e) Autochtone] qui n'appartient pas à la race blanche, peu importe l'endroit où elle est née – par exemple Noir, Chinois, Philippin, Japonais, Coréen, personne originaire d'Asie du Sud ou des Indes orientales, d'Asie du Sud-Est ou d'Asie occidentale qui n'est pas de race blanche, Nord-Africain ou Arabe, Latino-Américain qui n'est pas de race blanche, personne d'origine mixte [dont l'un des parents fait partie de l'un des groupes de cette liste] ou membre d'un autre groupe de minorités visibles.

Mutation (programme): Le transfert d'un employé d'un poste à un autre dans le même ou, lorsque autorisé par Règlement de l'emploi dans la fonction publique (REFP), dans un autre groupe professionnel. Une mutation peut résultée en une promotion, mais pas en un changement dans la durée des fonctions. Elle requiert le consentement de l'employé, à moins qu'une entente afin d'être mutée soit une condition à son embauche.

Nomination : L'action de doter un poste.

Occasionnel: Désigne une nomination temporaire. Une personne embauchée sur une base occasionnelle ne peut pas travailler plus de 125 jours ou sur une période de 12 mois dans un ministère, pas puis qu'elle ne peut s'inscrire à un concours à l'interne.

Partiellement évalué : Un candidat partiellement évalué répond aux qualifications essentielles du groupe de postes pour lesquels in a postulé, mais pas forcément à toutes les qualifications d'un poste. Une évaluation supplémentaire selon tous les critères de mérite restants doit être considéré pour les postes pour lesquels des présentations ent é é faites. Les mesures de dotation collective se traduisent souvent par un bassin de candidats par fellement évalués. Cela équivaut à ce que l'on décrit parfois comme des candidats « partiellement qualifiés ».

Personne handicapée: On entend par « personne handicapée » une personne atteinte d'une incapacité à long terme ou récurrente [incapacité physique, mentale, sensorielle, d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage] et qui estime être désavantagée sur le plan de l'emploi en raison de cette incapacité ou qu'un employeur, actuel ou potentiel, est susceptible de la considérer comme défavorisée sur le plan de l'emploi en raison de cette incapacité, de même qu'une personne dont les limitations fonctionnelles imputables à son incapacité ont été compensées pour lui permettre

d'exercer son emploi ou de s'adapter à son lieu de travail actuel. L'incapacité peut être antérieure à la nomination de la personne dans la fonction publique ou se présenter après que la personne est devenue fonctionnaire.

Poste de durée déterminée : Personne nommée pour une période précise.

Poste de durée indéterminée : Personne nommée pour une période définie.

Poste intérimaire: S'entend de l'affectation temporaire d'un employé à des fonctions inhérentes à un poste de niveau supérieur (p. ex. accompagnée d'une échelle salariale maximale qui normalement constituerait une promotion). Cette désignation ne comprend pas les affectations temporaires non assorties d'un rajustement salarial.

Présélectionné: Ce terme est utilisé pour identifier les candidats qui on démontré qu'ils rencontraient un ensemble minimale de qualifications.

Présentation du po, tíolio: Certains postes annoncés (p. ex., un poste de graphiste ou de concepteur de pages Web) peuvent requérir la présentation d'exemples de l'expérience d'u candidat.

Processus compétitif : Voir processus de dotation ennoncé.

Processus de dotation : est constitué de tout processus ou de toute mesure de dotation dont la résultante devait être une ou plusieurs nominations (offre de postes) à l'intérieur de la fonction publique ou menant à une embauche dans la fonction publique. Celui-ci peut impliquer un changement dans le groupe et/ou niveau du poste (p. ex. CR-03 à CR-05), et/ou un changement de statut d'emploi (p. ex. durée déterminée à indéterminée).

Processus de dotation annoncé : On utilise cette expression pour désigner tout concours lancé en vertu de la nouvelle Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEAP), y compris les processus tant ouverts que fermés au public. (Processus compétitif sous la précédente LEAP.)

Processus de dotation non annoncé: Lors d'un processus non annoncé, le gestionnaire ne demande pas de candidatures, mais prend en compte une ou plusieurs personnes pour le poste. Par exemple, un gestionnaire pourrait prendre en compte tous les employés de son groupe aux fins d'une promotion, sans demander de candidatures. (Processus de dotation sans concours en vertu de l'ancienne Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP)). Les personnes nommées dans le cadre d'un processus non annoncé doivent tout de même démontrer qu'elles satisfont à des critères de mérite préétablis. Les personnes nommées dans le cadre d'un processus non annoncé doivent tout de même démontrer qu'elles satisfont à des critères de mérite préétablis.

Processus visé : Le processus de dotation que vous décrivez dans cette enquête qui a pris fin (voir définition) pour vous le plus récemment ces six derniers mois. Cela diffère de tout autre processus auquel vous avez pu participer pendant cette même période ou auquel vous participez encore à l'heure actuelle.

Profil de compétence : Les compétences sont une descriptions générales des habiletés nécessaires pour se produire avec succès dans des domaines particuliers (p.ex., compétence en communication). Un profil de compétence représente une combinaison de compétences montrant les connaissances, les habiletés et les capacités qui sous-tendent un rendement élevé dans un poste particulier

Programme de perfectionnement : Programme visant le perfectionnement du personnel au moyen de permutations ou de stages. Habituellement les employés dans ces programmes obtiennent une promotion à l'intérieur d'une période déterminée (p. ex., ES-1 à ES-2 après un an).

Programme de transition des étudiants : Ce mécanisme permet la nomination d'étudiants sans compétition soit de l'extérieur de la fonction publique (à la suite d'une référence de la CFP) ou en les incluant dans une compétition fermée, en prévoyant qu'ils demeurent employés par un ministère en tant qu'étudiant 'PFETE' ou 'PEC' et qu'ils soient inclus dans la zone de sélection de la compétition interne.

Promotion découlant de la réussite d'un programme de formation ou de perfectionnement particulier : Dans certains cas, les employés s'inscrivent à un programme de formation dans le cadre de leur emploi, en sachant qu'ils seront promus à un poste supérieur s'ils réussissent la formation.

Promotion fondée sur les qualités à l'itulaire : Promotion fondée sur un dossier de candidature qui comprend des accomplissements identifiables (p. ex., les groupes professionnels UT et SF).

Rapport/Évaluation de rend ment de l'employé : Évaluation annuelle du rendement professionnel de l'employé faite par le sup revieur en fonction d'attentes et d'obligations convenues au préalable.

Reclassification: Se définit comme un changement de niveau de poste et/ou de groupe professionnel découlant d'une décision de classification. Ce terme peut s'appliquer à un employé ou à un poste pour un groupe d'employés.

Rencontre informelle avec le gestionnaire d'embauche : Dans certains cas, le gestionnaire d'embauche peut souhaiter rencontrer le candidat de façon informelle afin de discuter des domaines de compétence ou des intérêts professionnels du candidat, principalement dans l'intention de placer correctement le candidat plutôt que de prendre une décision en termes d'embauche en soi. Cela diffère d'une entrevue d'emploi structurée, où le gestionnaire qui recrute et les autres membres du comité d'évaluation posent les mêmes questions à tous les candidats et les évaluent selon une grille de correction et des critères de mérite.

Répertoire: Liste de candidats pas encore évalués présentée aux gestionnaires d'embauche pour les postes qui se libèrent. Les personnes figurant dans le répertoire de candidats ont postulé à un poste de type général et doivent être évaluées en fonction des qualifications propres au poste à la suite d'une présentation.

Réputé qualifié : Ce terme est utilisé pour identifier les candidats qui ont rencontrés les critères de mérite énoncés dans le processus de dotation annoncé. Comme il peut y avoir plus de candidats qualifiés que de postes à pourvoir, un candidat peut être réputé qualifié sans se voir offrir un poste.

Rétroaction à 360 degré : Forme dévaluation dans le cadre de laquelle les forces et les fail·lesses d'une personne sont évaluées par des conègues du même niveau, des employés relevant de cette dernière et des supérieurs. On procèd a ce type d'évaluation uniquement pour les postco de superviseur ou de niveau supérieur.

Statut d'emploi : La nature de la relation contractuelle de l'employé avec l'employeur (occasionnel, consultant, déterminé ou in l'éterminé) est désignée comme le statut d'emploi.

Test d'nabilité cognitive : Tout test d'aptitude professionnelle qui vise à évaluer les capacités de raisonnement générales. Il s'agit généralement d'un test à choix multiples, soit un test crayon-papier ou à cordinateur pour des groupes ou individus.

Unité de travail : Groupe de personnes qui ont les mêmes objectifs ou qui travaillent sur le même projet et qui se rencontrent ou communiquent ensemble régulièrement.

Zone de sélection : Limites concernant l'admissibilité des candidats à un poste, ce qui peut comprendre des critères tels que le statut d'employé de la fonction publique ou d'un ministère ou le fait de résider à un endroit donné ou de faire partie d'un groupe professionnel particulier. Différent des qualifications telles que l'éducation ou l'expérience.

POUR INFORMATION SEIDLEMENT.

POLIS INTERNATION SEINLEIMENT.